



Pour la Responsabilité Sociétale des Multinationales

JEUDI  
30 JANVIER  
2014

# INVITATION SÉMINAIRE

**Droits humains, environnement  
et multinationales**

Vers une proposition de loi instaurant  
un devoir de vigilance

## CO-ORGANISÉ PAR

le Forum citoyen pour la RSE  
et le Cercle de réflexion  
parlementaire pour la  
Responsabilité Sociétale  
des Multinationales

## INSCRIPTION

Inscription préalable (gratuite) impérative  
auprès de **Laurent Ciarabelli**  
Tél. 01 44 82 81 25  
Courriel : [cercleRSM@gmail.com](mailto:cercleRSM@gmail.com)

**Madame Laurence ROSSIGNOL**

*Sénatrice de l'Oise,  
vice-présidente de la commission  
Développement durable du Sénat*

**Monsieur Joël LABBE**

*Sénateur du Morbihan,  
vice-président de la commission  
Affaires économiques du Sénat*

ont le plaisir de vous convier au séminaire

**JEUDI 30 JANVIER, DE 8 H 30 À 13 H  
AU SÉNAT** (salle Vaugirard)  
26 rue de Vaugirard, 75006 Paris

**Date limite d'inscription le 26 janvier 2014.** Conformément aux protocoles de sécurité, une pièce d'identité sera demandée à l'entrée.

# SÉMINAIRE

## Droits humains, environnement et multinationales

Vers une proposition de loi instaurant  
un devoir de vigilance

JEUDI  
30 JANVIER  
2014

Au cours des dernières trois années, la communauté internationale et l'Union européenne ont clarifié la question de la responsabilité des sociétés multinationales en matière de droits humains et environnement. En particulier, l'adoption en juin 2011 des Principes directeurs relatifs aux droits de l'Homme et aux entreprises est venue préciser la responsabilité qui incombe aux États de protéger les citoyennes et citoyens des atteintes portées à leurs droits par les acteurs économiques, mais aussi la responsabilité propre aux entreprises de prévenir les possibles violations liées à leur activité. Ce cadre a ainsi été intégré aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des multinationales, dans le cadre de leur dernière révision.

Attentive aux évolutions normatives au niveau international, la Commission européenne a souhaité redéfinir sa stratégie RSE par le biais d'une Communication parue en octobre 2011, demandant aux États membres de se doter d'un plan d'action de promotion de la RSE qui se doit d'intégrer les nouvelles normes internationales.

Les initiatives volontaires de responsabilité sociale, qui restent limitées malgré les demandes effectives des parties prenantes (syndicats, associations de consommateurs, ONG, etc.), demeurent inefficaces pour prévenir et remédier aux atteintes aux droits humains.

Ainsi, il revient aujourd'hui aux États de se doter d'instruments favorisant la mise en œuvre de ces principes et des normes existantes, en alignant notamment leurs législations nationales sur les nouveaux textes internationaux.

À la suite du colloque « Devoir des États – Responsabilité des Multinationales. Prévenir et remédier aux violations des Droits humains et de l'environnement » organisé à l'Assemblée nationale en décembre 2012, un groupe de députés a souhaité créer le Cercle de réflexion parlementaire pour la responsabilité des multinationales. Cet espace de concertation avec la société civile a permis d'aboutir à une proposition de loi, déposé en octobre dernier à l'Assemblée nationale. Ce séminaire permettra également de présenter cette expérience.

# PROGRAMME

8H30

## ACCUEIL

9H00

## OUVERTURE DU SÉMINAIRE

**Jean-Pierre Bel**, président du Sénat  
**Laurence Rossignol**, sénatrice de l'Oise  
**Joël Labbé**, sénateur du Morbihan

9H15

## INTRODUCTION

**Maïté Errecart**, présidente du Collectif Ethique sur l'étiquette

9H30

## TABLE RONDE : L'ÉVOLUTION DU CADRE INTERNATIONAL ET LES ENJEUX DE SA TRADUCTION DANS LES LÉGISLATIONS NATIONALES

### > Modération

**Jacques Viers**, Amnesty International France

### >> Intervenants

**Maître William Bourdon**, avocat et président de l'association Sherpa / **Cécile Renouard**, professeure à l'ESSEC, auteure de plusieurs ouvrages sur la Responsabilité des entreprises / **Michel Doucin**, secrétaire permanent de la Plateforme RSE et conseiller diplomatique au CESE

10H30

## TABLE RONDE : LES IMPACTS, DANS LES PAYS DU SUD ET EN FRANCE, D'UNE RÉGULATION INSUFFISANTE DES ACTIVITÉS DES MULTINATIONALES.

### > Modération

**Nayla Ajaltouni**, collectif Ethique sur l'étiquette

### >> Intervenants

**Maître Jean-Paul Teissonnière**, avocat ayant suivi les affaires Areva/Venel et amiante / **Mounir Hassine**, Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux

11H30

## TABLE RONDE : MISE EN ŒUVRE CONCRÈTE DES NOUVELLES NORMES EN FRANCE. L'EXPÉRIENCE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET DE LA PLATEFORME GOUVERNEMENTALE POUR LA RSE

### > Modération

**Antonio Manganella**, CCFD-Terre Solidaire

### >> Intervenants

**Danielle Auroi**, députée, présidente de la Commission affaires européennes / **Dominique Potier**, député, membre de la Commission affaires économiques / **Philippe Noguès**, député, membre de la Commission développement durable / **Hélène Valade**, présidente du Collège des directeurs du développement durable et vice-présidente de la Plateforme RSE / **Michel Capron**, président du Forum citoyen pour la RSE et vice-président de la Plateforme RSE

12H45

## CONCLUSION

**Laurence Rossignol**, sénatrice de l'Oise  
**Joël Labbé**, sénateur du Morbihan  
**Michel Capron**, président du Forum citoyen pour la RSE